



Mulhouse, où la nature se (re)découvre

Les récits mulhousiens : une histoire commune en 5 chapitres

Les **récits mulhousiens** forment une série de **5 publications**. Ils constituent un **panorama des adaptations du cœur d'agglomération, présentes et à venir**.

Le premier numéro traite des transformations du tissu urbain du cœur d'agglomération. Les trois numéros suivants approfondissent thématiquement les projets urbains structurants à plus large échelle : nature en ville, habitat et attractivité résidentielle puis l'économie. Enfin, le dernier numéro ouvre des perspectives sur le positionnement de l'agglomération dans un territoire plus large, au prisme des projets d'équipement et de transports.

“ Un panorama des principaux projets paysagers en cours

Ce numéro N°2 des «récits mulhousiens» se concentre sur les **projets et actions du domaine de l'environnement** : projets de paysage et d'espaces publics, renaturation, trames vertes et bleues, actions climat, etc. Il s'agit d'appréhender les actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie « non bâti » ou « naturel ». Cette publication permet de **questionner les objectifs** de la Ville et **leur contribution** aux défis environnementaux.

De nombreux projets prennent part à la (re)découverte de la nature en ville

Toutes formes de nature s'expriment en ville : balcons, façades et toits végétalisés, trottoirs, jardins, squares, parcs et promenades... **Tout le monde se l'approprie**, elle rend les lieux publics plus vivants où chacun peut y trouver un **bien être, particulièrement l'été**.

La présence végétale apaise le **cadre de vie**. Elle réduit les pollutions, crée des îlots de fraîcheur, capte le carbone et est le refuge d'espèces animales et végétales.

La **nature en ville rend des services écologiques et sociaux**. Ceux-ci ont des répercussions directes sur le **bien-être et la santé**.

➔ *Fort de ces constats, la ville et son agglomération ont engagé diverses actions. A différentes échelles, les réalisations concourent à rendre la ville plus nature en :*

- *renforçant la **présence végétale** dans les projets mulhousiens,*
- *poursuivant des **continuités** à travers l'agglomération,*
- *développant de nouveaux **usages**.*



Une «nature» domestiquée au sein des projets

Le coeur d'agglomération structure ses projets par une armature végétale

L'aménagement paysager des opérations d'urbanisme



Parc des Collines - La présence végétale donne de l'ombrage aux cheminements, précieux en période de canicule

La présence végétale a depuis longtemps fait partie des projets de (ré)aménagement à Mulhouse : mise en valeur du «Nouveau Bassin» par des **promenades arborées**, «doigts verts» du **parc d'activités des Collines**, espaces de promenade mais aussi de préservation et renforcement de continuités écologiques...

Les Jardins Neppert sont un projet de restructuration du quartier d'habitat dense Vauban Neppert. Il s'appuie sur une «coulée verte». Le parc d'un hectare au coeur de l'ancienne caserne Lefebvre en est l'élément principal.

La couverture végétale est d'autant plus importante qu'elle répond aux enjeux du réchauffement climatique. Elle offre aux habitants des espaces de fraîcheur, «refuges» privilégiés lors des canicules.



Le parc Lefebvre constitue un lieu de rencontres et de jeux pour les riverains

➔ La réduction des îlots de chaleur passe par un renforcement du végétal notamment au sein des opérations d'aménagement. Un traitement paysager devrait être systématisé : coeur d'îlot, végétalisation de toiture et façade, jardins partagés, plantations des espaces publics (rues, places,...). Le permis de végétaliser irait aussi dans ce sens.

La nature en ville, pourquoi faire ? Favoriser la biodiversité et améliorer le cadre de vie

La présence de la nature en ville contribue à répondre à de nombreux défis environnementaux d'aujourd'hui. Elle répond également à une **demande sociale** de plus en plus soutenue. Elle concourt ainsi à l'attractivité du territoire.

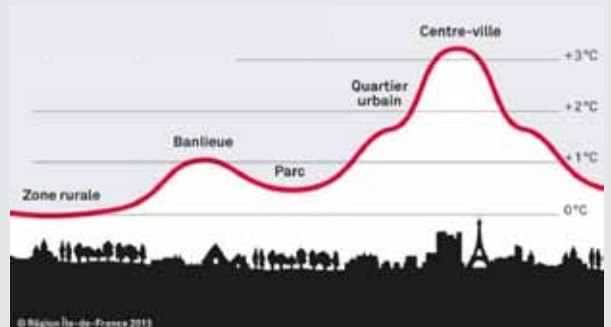
Les projets de (re)naturation au sein du tissu urbain contribuent entre autres au bien-être des habitants, à la lutte contre les effets du **réchauffement climatique** et au développement des **continuités écologiques**. Ces dernières sont d'autant plus importantes qu'elles développent une solidarité entre les territoires.



Les services écosystémiques de la nature | Source: SDRIF et UNEP

Qu'est-ce qu'un îlot de chaleur urbain ?

Il s'agit d'un phénomène qui se traduit par des **microclimats artificiels en secteur urbanisé**. Le type d'occupation du sol fait que les températures de l'air et des surfaces sont supérieures à celles de la périphérie rurale. Le phénomène a des conséquences sur la santé (plus d'épisodes caniculaires). Il tend à prendre de l'importance avec le changement climatique. Les plantations en ville ont tendance à **réduire ce phénomène de surchauffe**.



Une différence de plus de + 3 °C pour les valeurs nocturnes entre le centre ville et la zone rurale dans l'agglomération parisienne | Source: Région IDF - 2013



« Mulhouse Diagonales » un projet rayonnant à l'échelle de l'agglomération

Mulhouse Diagonales, projet urbain ambitieux, est né de la volonté de **repenser la place et la qualité de la nature et de l'eau en ville**. L'implication des citoyens est la marque de fabrique de la démarche. «De ce partage du pouvoir d'imaginer et du pouvoir d'agir, ressortent 13 projets participatifs.»



L'Ill est la colonne vertébrale sur laquelle se greffent les différents projets constituant Mulhouse Diagonales

La **reconquête de l'eau**, projet urbain innovant, vise également à «reverdir» l'image de la ville comme de l'agglomération. Cette trame verte et bleue permet d'étoffer l'offre de services et loisirs, d'améliorer l'attractivité résidentielle et d'adapter le tissu urbain au changement climatique.

La ville centre retrouve son **identité environnementale et jette des ponts paysagers vers sa région**.

Cinq secteurs à forts enjeux d'aménagement ont été identifiés, dont l'aménagement est programmé à court terme : **Promenade de la Doller, Steinbaechlein, Quai d'Isly** (ou canal du Rhône au Rhin), **Parc des Berges de l'Ill et Terrasses du musée**.

Deux autres projets complètent ce dispositif : le **canal de jonction** et la **promenade des Halles** dont les études sont en cours.

Les Terrasses du musée deviendront le **nouveau lieu de détente, de promenade et de loisirs**. Ce parc permettra de rendre l'eau plus visible et plus accessible, de renaturer les berges du canal et de renforcer ainsi la biodiversité. Le lit de l'Ill va être restauré et les berges élargies alors que l'ancien site PUPA va lui être intégralement dépollué.

➔ *La reconquête de l'Ill ne devra pas s'arrêter aux limites de Mulhouse. Le prolongement vers les communes voisines aura des effets de rayonnement sur l'ensemble de l'agglomération.*

Diagonales

2018 début de Mulhouse Diagonales
30M€ coût global des Diagonales
13 projets participatifs

➔ *Les premières intentions du projet «Diagonales» vont **dans le bon sens**. Sa qualité **dépendra de sa réalisation et de son articulation** avec les autres sites de projets.*

➔ *Elles constituent une première phase d'interconnexions entre les espaces publics au sein du tissu urbain. D'autres réseaux entre parcs, squares et promenades s'inscriront dans Mulhouse Diagonales.*

Il est indispensable, pour assurer un projet d'envergure, de poursuivre ces premiers liens dans les opérations d'aménagements programmées à proximité et au-delà des limites communales.



D.M.C - Le Steinbaechlein est un point fort du projet de restructuration de l'emprise industrielle au patrimoine bâti exceptionnel

Parmi les projets phares, la reconversion de **DMC, ancienne entreprise industrielle** de l'entreprise textile éponyme doit revaloriser le **patrimoine** architectural et paysager du périmètre. Le projet redonne vie au **Steinbaechlein**, en partie couvert sur le site. Le secteur visible est un des atouts du site grâce à sa qualité paysagère .

La requalification de l'espace public donne aussi l'opportunité d'insérer plus de végétal dans le tissu urbain.

➔ *Le plan d'aménagement de DMC a été formalisé. Il est l'oeuvre de Reichen & Robert. Les **aménagements se feront sur la longue durée, pas à pas**. La **capacité d'adaptation** du projet sera centrale. La réouverture du Steinbaechlein est une opportunité de relier le site à son environnement urbain.*



Rechercher les continuités écologiques intercommunales

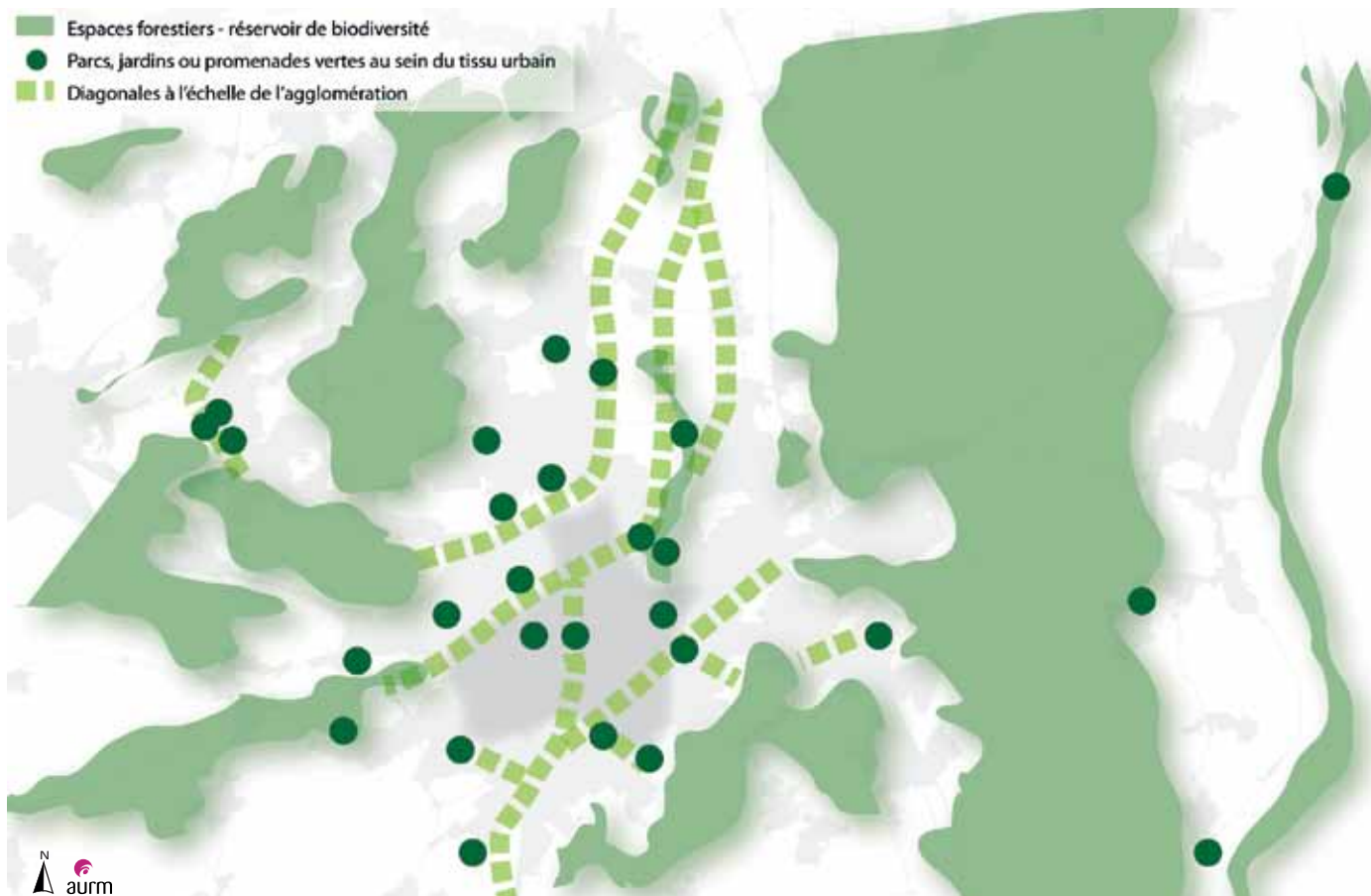


Schéma d'intention de possibles Diagonales d'échelle d'agglomération.
Les parcs (points verts) sont reliés aux grands espaces naturels ou à la structure des Diagonales

S'appuyer sur les parcs existants pour poursuivre les continuités vertes et bleues

S'inscrivant dans les orientations du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), les **continuités vertes et bleues** s'appuient sur le réseau hydrographique important de l'agglomération. Il relie les espaces dits remarquables périurbains.

Le parc des **Gravières** de Kingersheim, le parc **Rabbargala** à Wittenheim, ou le **Mühlenfeld** à Illzach, s'inscrivent dans les continuités visées. Ils participent à l'intensification de la présence végétale au sein d'opérations d'aménagement.

- ➔ Cette dynamique est à poursuivre dans les nouvelles opérations d'aménagements au-delà des diagonales. Les futurs projets résidentiels et autres identifiés sont autant d'opportunités de constituer un réseau avec les communes voisines (Lutterbach, Pfastatt, Riedisheim, Illzach, Rixheim, Kingersheim, ...). Il s'appuie et renforce les connexions vers les espaces de nature.
- ➔ La structure verte et bleue est fortement présente, il s'agit de constituer un réseau entre les grands espaces dits remarquables, souvent protégés, et les lieux plus communs, proches des habitants.



Le Mühlenfeld, en entrée d'agglomération, est de grande valeur paysagère et d'usages (culture, verger, promenade, ...) - Illzach

- ➔ Entre 50 et 70 % des habitants de l'agglomération ont accès, en moins de 8 min à pied, à un espace public à caractère naturel. La mise en valeur des liaisons piétonnes ou cyclables vers les espaces périurbains devrait renforcer l'accessibilité. Elle peut également être améliorée par une meilleure qualité des espaces existants (confort, ambiance, activités, plantations,...).





De nouveaux usages à expérimenter



Bacs potagers à proximité d'une verger - Sausheim

Combiner un usage récréatif à un espace productif

Mulhouse a toujours donné la possibilité aux habitants de «cultiver leur jardin». Les nombreux espaces dédiés aux potagers familiaux en sont les témoins. Depuis 4 ans, **18 jardins partagés et potagers ont été créés** sur les espaces publics et privés

De multiples parcs, squares et autres espaces proposent des lieux d'agrément où le végétal est plus décoratif.

L'agglomération porte un **Programme Alimentaire Territorial (P.A.T)** dont un des objectifs est l'accès pour tous à une alimentation saine et de qualité. Disposer de surfaces à cultiver «bio» devient un enjeu. Peu importe la forme et la surface utilisée, l'**agriculture de proximité** s'immisce dans le tissu urbain autant dans les «délaiés», les surfaces en friche, que dans les rues piétonnes.

➡ *La nature en ville n'est pas uniquement une végétation décorative. Les potagers urbains et autres se généralisent. Plus qu'un effet de mode, l'agriculture urbaine devient indispensable. Des lieux sont de plus en plus recherchés pour cultiver collectivement ou individuellement. La tendance des futurs espaces publics est d'allier l'agrément à la production.*

Des arbres fruitiers pourraient être aussi plantés dans les parcs et écoles.

Les friches ou espaces délaissés sont aussi des lieux à projets. Des plantations temporaires, potagères ou fruitières, peuvent être une ressource dans une durée limitée et encadrée. La culture hors sol sera privilégiée dans les secteurs pollués.

Le pas suivant serait la création d'un parc agricole, alliant agriculture, verger et loisirs.

Quelle est la couverture végétale de l'agglomération mulhousienne ?

La **couverture végétale** de la zone urbaine est de **39%** en moyenne. La végétation urbaine située sur des parcelles privées est beaucoup plus importante que celle située sur les parcelles publiques.

Les espaces publics à caractère naturel sont de type variés et sont distribués de manière relativement régulière dans le tissu urbain. Un grand nombre sont de taille moyenne ou faible (parc et jardins publics, squares,...). A ces lieux publics s'ajoutent des espaces paysagers extensifs ou massifs boisés de grande taille imbriqués dans les zones construites.

Ceux-ci forment des relais avec les espaces dits remarquables périurbains. Ils constituent des continuités écologiques favorisant la biodiversité.



Mulhouse - extrait secteur Reberg et centre ville : densité du couvert végétal sur deux strates, inférieure et supérieure à 1 m de hauteur | Sources : Orthophoto 2014, BD topo 68 2014, Données issues du NDVI, Fichiers MAJIC

Le zoom ci-dessus donne le résultat graphique de cette catégorisation des degrés de densité végétale.

Les contrastes les plus lisibles se trouvent bien entendu au sein des espaces naturels et agricoles. On y retrouve les grandes masses repérées parallèlement dans d'autres bases de données d'occupation du sol. Les résultats constituent surtout une plus-value pour les espaces situés au sein de la tache urbaine.

Habituellement représentée par une tache uniforme, les «espaces artificialisés» apparaissent ici comme «mouchetés» de vert. Cela permet de mesurer, visuellement, dans un premier temps, la présence de la végétation en ville.

Extrait étude AURM - Les espaces publics à caractère naturels au coeur de l'agglomération mulhousienne - 2017



Comment la nature se (re)découvre ?

Les Diagonales portent une dynamique sur l'ensemble du territoire à laquelle se raccrochent les différentes initiatives en faveur de plus de biodiversité, de cultures et moins d'îlots de chaleur.



Source : Ville de Mulhouse

Quels liens tissent le projet mulhousien ?

Au-delà des projets de Mulhouse Diagonales, les liens se tissent vers les autres communes. L'eau, vecteur principal, relie dans une «trame verte» les espaces publics à caractère naturel encerclant l'agglomération.

S'inscrire dans une réflexion à cette échelle a plusieurs vertus, dont la reconnaissance des actions menées en faveur de plus de nature en ville car ses bienfaits sont :

- d'abriter la biodiversité,
- de rafraîchir le tissu urbain, de réguler le climat et la qualité de l'air,
- d'apporter calme et sérénité mais est aussi être support de loisirs,
- d'assurer la ressource en eau et nourriture.

Ainsi, la nature en ville prend plusieurs formes aux multiples usages (promenade, parc, alignement d'arbre, toiture végétalisée, ...). Chacune d'elle contribue au «verdissement» et renforce la santé et le bien-être de la population.

Quels moyens pour agir ?

L'ambition de Mulhouse est soutenue par une même dynamique à l'échelle de l'agglomération. Plusieurs projets s'articulent et reposent sur une expérimentation avérée sur le territoire. Les leviers d'actions sont divers, l'intercommunalité pourra les étoffer notamment dans le cadre du Plan Climat Air Climat Energie Territorial (PCAET)¹.

Les nouveaux espaces de loisirs et sportifs seront-ils également des zones agricoles pour assurer les besoins nourriciers ?

S'appuyer sur les expériences actuelles sera-il suffisant pour développer une agglomération «nature» ?

L'aménagement de demain, à toutes les échelles et portant sur de nombreuses dimensions, devra y contribuer.

➔ Ces actions assurent la transition du territoire pour faire face aux enjeux de demain : énergie, biodiversité, santé, alimentation, ressource en eau, cohésion sociale et territoriale...

¹ Le PCAET, nouvelle version est en cours de révision. Le programme d'actions vise à répondre aux enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de préservation de la qualité de l'air, de conservation de la biodiversité et de promotion de l'agriculture de proximité.

Etude éditée et imprimée par : L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne | Rédaction : Catherine Horodyski, Pier-Mael Anezo | Cartographie : Luc Carpentier, Catherine Horodyski

Crédit photo AURM sauf mention contraire. Toute reproduction autorisée avec mentions précises de la source et la référence exacte.

